RÉACTION DE SHELTER AFRIQUE FACE AUX ALLÉGATIONS FAISANT ÉTAT D'UN DÉFAUT SUR LE REMBOURSEMENT DE SON EMPRUNT OBLIGATAIRE SELON UN ARTICLE PARU DANS BUSINESS DAILY LE MERCREDI 11 AVRIL 2018 INTITULÉ « SHELTER AFRIQUE RECHERCHE DE L'AIDE POUR ÉVITER UN DÉFAUT »

Nous avons été frappés de stupeur par l'article publié dans l'édition de Business Daily du 11 avril 2018 en pages 1 et 4, sous le titre « SHELTER ARIQUE À LA RECHERCHE DE L'AIDE POUR ÉVITER LE DÉFAUT ». Pour l'information du public, nous tenons à indiquer que le titre et le contenu dudit article constituent une présentation fallacieuse et manifestement déformée de l'état réel des choses. Ledit article a été publié à la suite d'un avis de réunion approuvé par l'Autorité des marchés des capitaux, et transmis à nos obligataires.

Nous tenons par conséquent à apporter les clarifications suivantes.

La Société est engagée dans la négociation d'un plan de restructuration de la dette avec ses prêteurs, principalement constitués d'institutions internationales de financement du développement (IFD). Cette restructuration fait partie d'un processus de redressement général initié par le conseil d'administration et la direction, qui bénéficie d'un large soutien de nos prêteurs et actionnaires. La société se trouve dans les dernières étapes du redressement, et une solution satisfaisante est attendue dans les prochaines semaines.

Nos actionnaires ont également apporté plus de 45 millions de dollars de capital et continuent de soutenir activement la nouvelle direction et la nouvelle stratégie de l'organisation. Cependant, par souci de diligence et de respect de la procédure en matière de restructuration de la dette, nous sommes tenus d'obtenir un « accord de non-objection » de la part de détenteurs de nos obligations sur l'emprunt obligataire de 5 milliards Ksh émis en septembre 2013. Les détenteurs d'obligations demeurent exemptés de tous les aspects liés à la restructuration.

Nous faisons également remarquer que la tranche due au titre du rachat final en septembre 2018 s'élève à 824 millions Ksh, après le paiement au titre de la tranche de 925 millions Ksh de mars 2018. Jusqu'ici nous avons honoré tous les paiements précédents et avons la ferme intention d'honorer la dernière tranche également. Ceci est d'autant plus vrai que la société dispose de liquidités suffisantes pour payer la dernière tranche de l'obligation et qu'aucun défaut n'est envisagé. Ce paiement a été pris en compte de manière adéquate dans les flux de trésorerie. Nous soulignons également que les prêteurs impliqués dans les négociations sur la restructuration de la dette ont connaissance et soutiennent la nécessité pour la Société de demander aux obligataires de ne pas s'opposer au projet de restructuration de la dette.

La nécessité de demander le consentement des obligataires pour restructurer les dettes est inhérente à la Note d'Informations (IM) sur l'emprunt Obligataire publiée en 2013; nous insistons sur le fait que les Obligataires ne font pas partie de la restructuration de la dette, leur rôle se limite uniquement à l'approbation du plan prévu conformément aux

dispositions de la Note d'Informations et aux règles et réglementations du Marché des capitaux.

La direction et le personnel de Shelter Afrique se félicitent des progrès réalisés par l'organisation l'année dernière pour se repositionner comme une organisation dynamique et de premier plan, déterminée à résoudre le problème du logement à coût modéré pour tous les Africains. Ceux-ci n'ont été rendus possibles, entre autres facteurs, que grâce à une dynamique interactive et participative à l'ajustement des fonds propres, qui a vu les actionnaires réaffirmer leur engagement dans la poursuite des idéaux et des buts de l'organisation. À une révision de ses statuts et règlements intérieurs, pour la rendre plus transparente et plus réactive aux besoins de ses pays membres.

Mais également grâce à des consultations permanentes avec les pays membres sur leurs besoins en logement et leurs possibilités de collaboration, à une nouvelle stratégie axée sur des projets de logements à coût modéré à grande échelle, à des relations de travail plus étroites avec les gouvernements et à des partenariats public-privé. Dans cette même veine on pourrait citer le lancement et la gestion réussie du Concours 5000 Logements de 5000, qui a permis de faire appel à l'innovation dans la conception de logements et dans l'utilisation de matériaux de construction.

Shelter Afrique demeure attaché aux idéaux de logements à coût modéré et accessibles pour tous, et aux objectifs du logement durable tels que détaillés dans le Nouvel Agenda des Nations Unies en matière d'Urbanisation.

……FIN……..

Note aux rédacteurs

À propos de Shelter Afrique

Shelter Afrique (SHAF) est la seule institution panafricaine de financement consacrée exclusivement à la promotion du secteur de l'habitat et de l'immobilier en Afrique. Partenaire de 44 pays africains membres, de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Société africaine de réassurance, Shelter Afrique établit des partenariats stratégiques et offre une diversité de produits et de services connexes destinés à soutenir la fourniture efficiente de logements abordables et de bâtiments commerciaux.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
Nom: Babatunde Oyateru
Qualité: Responsable de la Communication et du Marketing
Téléphone: +254733623569
Email: boyateru@shelterafrique.org
Site Internet: www.shelterafrique.org